



DOSSIER DE CONSULTATION ENTREPRISES

RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

Procédure adaptée

**REPRISE DE LA COUCHE DE ROULEMENT DE LA RUE DE L'ABREUVOIR ET
REAMENAGEMENT DU CHEMIN DES VOISSIERES**

À TROCHERES

Pièces constitutives du Dossier de consultation des entreprises (DCE) :

PIÈCES	OUI	NON
Règlement de consultation	X	
Acte d'engagement valant CCAP	X	
C.C.T.P.	X	
Bordereau de prix	X	
Relevés topographiques	X	

SECTION I - ACHETEUR PUBLIC

Coordonnées du maître d'ouvrage :

L'acheteur public passant ce marché est la **Commune de Trochères**, sise 4 Bis, Rue de la Croix
21310 TROCHERES
Contact : Nina CARTAUT, secrétaire de mairie
Téléphone : 06 87 49 22 40 / 03 80 36 53 51 - email : mairie.trocheres@wanadoo.fr

Le Dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur le site internet de la Mairie :
www.trocheres.com

SECTION II - DESCRIPTION DE L'OBJET DE LA CONSULTATION

Description

Les variantes seront-elles autorisées ? (le cas échéant) :

Oui Non

Cette consultation comporte-t-elle des options à réponse obligatoire ?

Oui Non

SECTION III - CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CONTENU DU PLI

A. DOCUMENTS RELATIFS À LA CANDIDATURE :

Liste des renseignements à fournir selon l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats :

- La lettre de candidature (DC1 – 2016)
- La déclaration sur l'honneur (DC2 – 2016) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner à un marché public
- Les certificats attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année N-1.
- Les références de marchés ou contrats équivalents fournis au cours de trois dernières années
- Les éléments de présentation de la société
- La copie du jugement en cas de redressement judiciaire

Les DC1 et DCE2 sont téléchargeables sur : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

B. DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE :

- Acte d'engagement valant CCAP, signé,
- Le CCTP dûment signés,
- Le bordereau de prix (BP) modèle ci-joint, daté, signé et revêtu du tampon du candidat,
- Un mémoire technique
- Un planning d'exécution détaillé, daté, signé et revêtu du tampon du candidat.

Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de remise des offres

SECTION IV - SÉLECTION DES CANDIDATURES ET CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants appliqués aux offres déclarées conformes au cahier des charges, soit :

Critères			Pondération
Critère n°1 : équipe (la qualité et les compétences de l'équipe affectée à la réalisation de la mission)			
Coefficient de pondération : 30	X	$\frac{\text{Note du candidat}}{\text{Note maximale pouvant être obtenue}}$	20 %
Critère n°2 : mémoire technique (compréhension et pertinence de la méthodologie proposée au regard des exigences du cahier des charges)			
Coefficient de pondération : 40	X	$\frac{\text{Note du candidat}}{\text{Note maximale pouvant être obtenue}}$	30 %
Critère n°3 : prix			
Coefficient de pondération : 30	X	$\frac{\text{Prix le plus bas}}{\text{Prix proposé par le candidat}}$	50 %

Les critères sont pondérés en fonction des pourcentages indiqués.

Modalités d'attribution du marché :

L'offre qui sera retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note au vu de l'ensemble des critères pondérés après analyse des offres de base recevables entre elles par le maître d'ouvrage.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans le bordereau de prix (BP) d'un candidat, le montant de ce prix ne sera pas rectifié pour le jugement de la consultation : seul le prix précisé à l'acte d'engagement sera pris en compte.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier ce bordereau pour la mettre en harmonie avec le prix indiqué à l'acte d'engagement et à joindre une annexe précisant le montant corrigé du marché ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

SECTION V - MODALITÉS DE REMISE DES PLIS

1. Transmission par mail :

La réponse à la consultation peut se faire par mail à l'adresse suivante :

mairie.trocheres@wanadoo.fr

2. Transmission papier :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

**Marché de réfection de voies communales de TROCHERES
Ne pas ouvrir**

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe les pièces de la candidature et les pièces de l'offre et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, ou parvenir à destination avant **le 26 juillet 2019 à 12h**, à l'adresse suivante :

Commune de Trochères
4 Bis, Rue de la Croix
21310 TROCHERES

Nota bene : Il est précisé que le maître d'ouvrage pourra apporter des modifications ou des compléments au dossier de consultation à condition que ceux-ci soient transmis au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres.